

ASSURANCES SUR LA VIE

Dans notre population sans cesse affairée, toujours marchant de l'avant à toute vapeur, se sacrifiant sans merci pour arriver quand même au premier rang et à la fortune, il n'est pas besoin d'insister sur l'utilité et sur le côté pratique de l'assurance sur la vie.

L'assurance sur la vie est l'arme que chacun doit porter sur lui dans la lutte pour la vie ; c'est la cuirasse qui rehausse les cœurs, c'est le baume qui panse les blessures.

La chose est si bien comprise qu'il existe certainement peu de gens ayant les moyens de le faire qui n'aient au moins une légère assurance. Les autres font partie d'associations de secours ou de bienfaisance, qui remplissent un objet analogue.

Il n'est donc pas exagéré de dire que tous les Canadiens ont l'instinct de l'assurance.

Comment se fait-il qu'ils n'aient pas en même temps et aussi développé le sentiment du patriotisme, de ce patriotisme bien entendu qui consiste à penser avant tout à son pays natal et à le faire profiter des sacrifices que nous faisons dans notre propre intérêt ?

De fait, les Canadiens, en matière d'assurance, se sont jusqu'à présent laissé mener par le bout du nez par les Américains, sans songer au tort réel qu'ils faisaient à leur propre pays en envoyant à l'étranger des capitaux considérables qui sont une perte sèche au point de vue financier pour le Canada.

Nous savons qu'il n'y a pas mauvaise volonté ou idée préconçue de leur part. Ils obéissent à un entraînement bien naturel. Les agents des compagnies américaines leur ont exposé des combinaisons de tous genres plus ou moins logiques et toujours admirables sur le papier ; d'un autre côté, les compagnies canadiennes n'osaient pas se lancer dans les chiffres de dépense excessifs qu'ent entraînés l'imitation des procédés Yankees et une concurrence efficace.

Messieurs Dastous et Léger, les gérants du département français de la "Sun Life Assurance Co.", à l'obligeance desquels nous sommes redevables de quelques chiffres sur les opérations des compagnies américaines et canadiennes nous informent qu'il se produit maintenant une heureuse modification, et que les progrès des compagnies américaines sont infiniment inférieurs à ceux des compagnies canadiennes pour le Canada.

Ainsi, en quinze ans, de 1873 à 1888, le chiffre des assurances sur la vie en vigueur au Canada n'a augmenté, pour les compagnies américaines, que de \$24,862,586, tandis qu'il a augmenté de \$98,257,082 pour les compagnies canadiennes, les nouvelles assurances, pour la même période, ont diminué de \$2,375,884 pour les compagnies américaines, et augmenté de \$20,267,346 pour les compagnies canadiennes ; les primes retirées n'ont augmenté que de \$973,983 pour les compagnies américaines, et de \$2,651,861 pour les compagnies canadiennes.

La situation n'est pas mauvaise, elle s'améliore évidemment.

Ce qui est regrettable, au point de vue canadien, nous ont fait remarquer MM. Dastous et Léger, et ce qui ne se serait pas produit si nos compatriotes eussent donné leur préférence à une compagnie canadienne, comme le "Sun Life," c'est qu'il y a aux Etats-Unis un fonds d'argent canadien, envoyé là pour les assurances, de \$40,000,000 au moins.

Tant que les affaires des compagnies américaines ne diminuent pas, elles peuvent faire face aux sinistres à mesure le revenu courant, et nos quarante millions restent là bas intacts.

Or, quarante millions représentent à peu près la circulation d'argent de nos banques. C'est-à-dire que si cette somme fût restée dans notre pays, l'intérêt de l'argent qui y est beaucoup plus élevé qu'aux Etats-Unis aurait pu être maintenu à un chiffre inférieur.

Les compagnies d'assurance canadiennes, le "Sun Life" en particulier, présentent certes, à tous les points de vue des avantages sérieux qui sont encore complétés par les garanties beaucoup plus larges qu'elles donnent à l'assuré.

Comme nous disaient MM. Dastous et Léger, les agents du département français de cette compagnie : le "Sun Life" est une compagnie bien assise, une compagnie de confiance ; l'argent qui y rentre est employé au Canada et profite à l'agrandissement du pays ; tout son actif est au Dominion ; en cas de guerre avec les Etats-Unis, les assurés seraient sûrs d'être payés, et il n'en est pas de même pour les compagnies américaines qui seraient empêchées de payer en temps de guerre en vertu de la loi ; enfin le "Sun Life" est sous la direction d'hommes de haute réputation, bien connus et dignes de la confiance qui leur est accordée.

Dans ces conditions, nous ne pouvons nous empêcher de conseiller à nos compatriotes de garder leur argent pour des canadiens, pour des compagnies nationales, et notre devoir est de les pousser vivement à s'adresser, lorsqu'ils auront besoin d'assurances, à MM. Dastous et Léger, les agents français de la "Sun Life," qui seront toujours disposés à leur fournir tous les renseignements nécessaires, à les bien conseiller et à leur obtenir les meilleures conditions possibles.

MAXIMES POLITIQUES

"Si tu aimes ta patrie, sacrifie-toi sans hésiter pour elle. Si elle te demande peu de chose, donne-le. Si elle te demande tout, donne-le encore.

"Mais si, en dehors des patriotiques immolations, tu es un homme pratique, un citoyen qui n'aime pas qu'on le berne, un particulier qui connaît le prix de son temps et de sa peine, ne sers pas, ne sers jamais, ni les libéraux, ni les conservateurs, ni les indépendants, ni les farceurs généralement quelconques qui aspirent, disent-ils, à faire ton bonheur.

"Ils ne valent guère mieux les uns que les autres.

"Sers-toi d'eux, c'est légitime, car ils aspirent à se servir